



Fiche d'identité du site Natura 2000 « ZPS LITTORAL SEINO-MARIN »

(site n° FR 2310045)

PRÉAMBULE

La biodiversité est la diversité de la vie sous toutes ses formes, et elle constitue le socle de tout type d'activité. Cette biodiversité est actuellement en danger, il est donc essentiel d'agir pour qu'elle soit préservée. L'engagement de la France sur le sujet se traduit, entre autres, par la mise en place du réseau Natura 2000 qui existe dans tous les États membres de l'Union Européenne.

Le réseau Natura 2000 est un réseau de sites ayant pour objet la préservation de la biodiversité, via la protection d'un ensemble d'habitats et d'espèces « d'intérêt communautaire ».

Sur chacun des sites, plusieurs démarches sont entreprises :

- **Concertation et animation** : un plan de gestion, appelé « Document d'Objectifs » (DOCOB) est établi en concertation avec les acteurs locaux, et validé par un Comité de Pilotage (COPIL). Ce DOCOB est ensuite mis en œuvre par une structure animatrice, désignée par le COPIL. Cette mise en œuvre se base en grande partie sur le contractuel : il s'agit de promouvoir et de mettre en œuvre des bonnes pratiques de gestion sur le site.

- **Prévention** : un régime d'évaluation des incidences sur le réseau Natura 2000 s'applique plus particulièrement en site Natura 2000 : l'objectif est de s'assurer que tout nouveau projet ne porte pas atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Si l'évaluation des incidences Natura 2000 conclut à des effets significatifs sur leur conservation, le porteur de projet devra prendre des mesures afin de supprimer ou réduire les impacts négatifs du projet.

La Haute-Normandie comprend 34 sites Natura 2000 répartis sur l'ensemble du territoire. La cartographie du réseau est disponible en annexe 1. Elle est accessible sur internet dans l'outil [C@rmen](#) du ministère en charge de l'écologie :

http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/nature_bio_gest.map
(+ décochez les couches qui ne concernent pas Natura 2000)

LOCALISATION

Région, Département : Haute-Normandie, Seine-Maritime (76) : < 1% du site, Domaine Public Maritime : > 99% du site

Superficie : 180 050 ha

Nombre de communes : 17 (liste en annexe 2)

Altitude maximale : -

Région biogéographique : Atlantique

% du site en SAU :

% du site en forêt :

% du site en milieu naturel hors forêt et SAU :

DOCUMENT D'OBJECTIFS

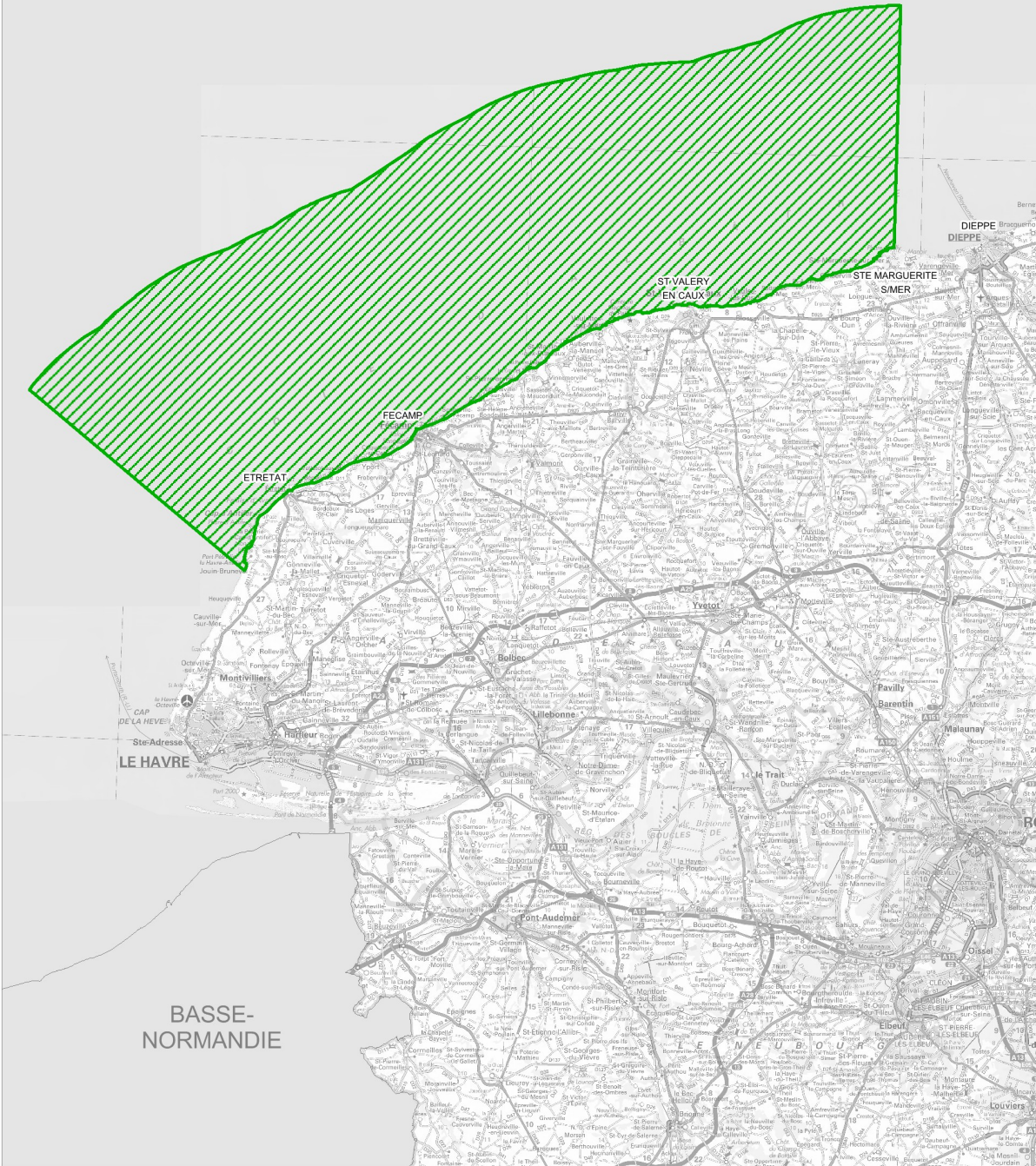
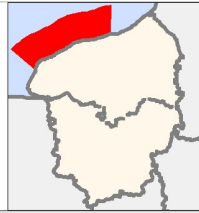
La rédaction du DOCOB est en cours.

Arrêté ministériel de désignation en ZPS : 19/08/2013



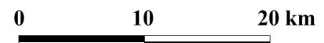
Site Natura 2000 "Littoral seino-marin"

Septembre 2014



Site Natura 2000 "Littoral seino-marin"

Fond IGN scan REG©2012



PRÉSENTATION DU SITE

La Zone de Protection Spéciale Littoral Seine-Marine s'étend d'un seul tenant sur un peu plus de 70 km de linéaire côtier, depuis le port d'Antifer jusqu'au cap d'Ailly.

A l'ouest de Veulettes sur mer, le site comprend la bordure du plateau sur environ 150 mètres, la falaise, la plage, l'estran et s'étend jusqu'à la limite des 12 milles nautiques.

Le secteur à l'Est de Veulettes sur mer est quant à lui entièrement marin, couvrant l'espace depuis la limite des plus basses mers (zéro hydrographique des cartes marines) jusqu'à la limite des 12 milles nautiques.

L'intérêt écologique majeur du site "Littoral Seine-Marine", qui justifie sa désignation dans le réseau Natura 2000, est la présence d'oiseaux marins d'intérêt communautaire en grand nombre, migrateurs pour l'essentiel ou visés dans l'annexe 1 de la Directive Oiseaux.



Falaises du littoral (DREAL HN)

ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE

Oiseaux visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil (oiseaux d'intérêt communautaire)

Type d'espèces	Code	Nom scientifique	Nom commun	Statut	Intérêt du site
plongeurs	A002	<i>Gavia arctica</i>	Plongeon arctique	Concentration et hivernage	A DEFINIR
	A001	<i>Gavia stellata</i>	Plongeon catmarin	Concentration et hivernage	
grands échassiers	A026	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	Concentration et hivernage	
	A034	<i>Platalea leucorodia</i>	Spatule blanche	Concentration	
rapaces	A098	<i>Falco columbarius</i>	Faucon émerillon	Concentration	
	A072	<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	Concentration	
	A082	<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	Concentration	
	A103	<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	Hivernage et reproduction	
limicoles	A132	<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante	Hivernage	
laridés	A176	<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	Concentration et hivernage	
	A177	<i>Larus minutus</i>	Mouette pygmée	Concentration	
	A191	<i>Sterna sandvicensis</i>	Sterne caugek	Concentration	
	A193	<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	Concentration	
passereaux	A246	<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	Concentration	

Oiseaux migrateurs régulièrement présents sur le site non visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

Type d'espèces	Code	Nom scientifique	Nom commun	Statut	Intérêt du site
Canards plongeurs	A005	Podiceps cristatus	Grèbe huppé	Hivernage	A DEFINIR
	A017	Phalacrocorax carbo	Grand cormoran	Hivernage et reproduction	
	A018	Phalacrocorax aristotelis	Cormoran huppé	Hivernage et reproduction	
oiseaux pélagiques	A009	Fulmarus glacialis	Fulmar boréal	Hivernage et reproduction	
	A016	Morus bassanus	Fou de Bassan	Concentration et hivernage	
	A172	Stercorarius pomarinus	Labbe pomarin	Concentration	
	A173	Stercorarius parasiticus	Labbe parasite	Concentration	
	A175	Catharacta skua	Grand labbe	Hivernage	
	A199	Uria aalge	Guillemot de Troil	Concentration et hivernage	
laridés	A200	Alca torda	Pingouin torda	Concentration et hivernage	
	A183	Larus fuscus	Goéland brun	Hivernage et résidence	
	A184	Larus argentatus	Goéland argenté	Hivernage et reproduction	
	A187	Larus marinus	Goéland marin	Hivernage et reproduction	
	A188	Rissa tridactyla	Mouette tridactyle	Concentration, hivernage et reproduction	



Goéland brun (G. Blondeau)

ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

A DEFINIR

ENJEUX ET OBJECTIFS

A DEFINIR

OBJECTIFS PAR TYPE DE MILIEUX OU D'ACTIVITÉS

	Habitat / Secteur / Activité	Objectifs définis lors du DOCOB
--	---	--

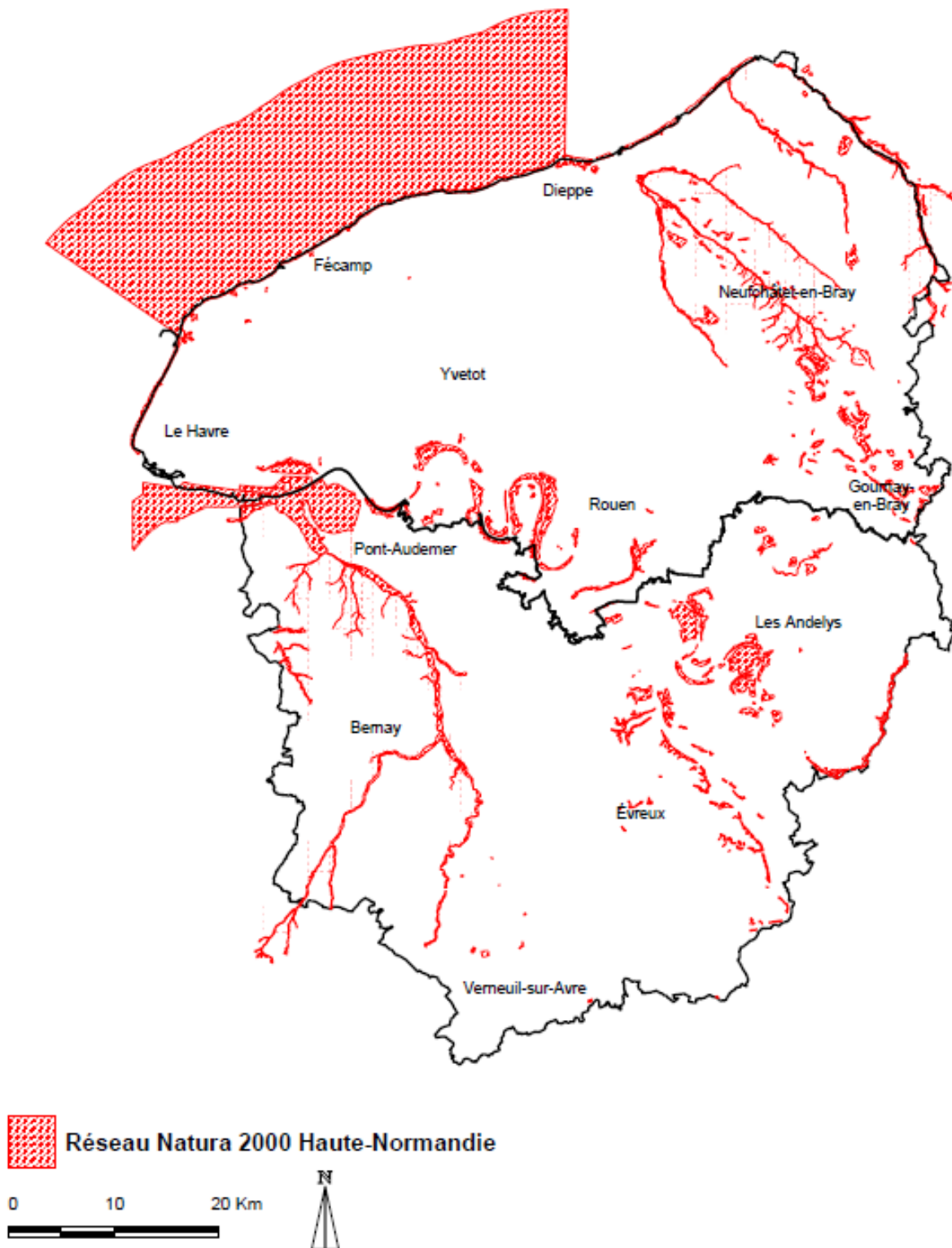
A DEFINIR

IMPACT DES ACTIONS SUR LES HABITATS ET ESPÈCES

Type de milieu ou d'espèce	Principales actions favorables à la préservation, voire la restauration du milieu ou des espèces	Principales actions défavorables, voire incompatibles avec la préservation du milieu ou des espèces
-----------------------------------	---	--

A DEFINIR

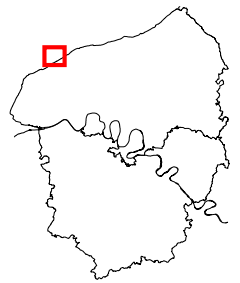
ANNEXE 1 : RÉSEAU NATURA 2000 EN HAUTE-NORMANDIE



ANNEXE 2 : COMMUNES DU SITE

Nota : la cartographie des habitats d'intérêt communautaire se trouve sur C@rmen

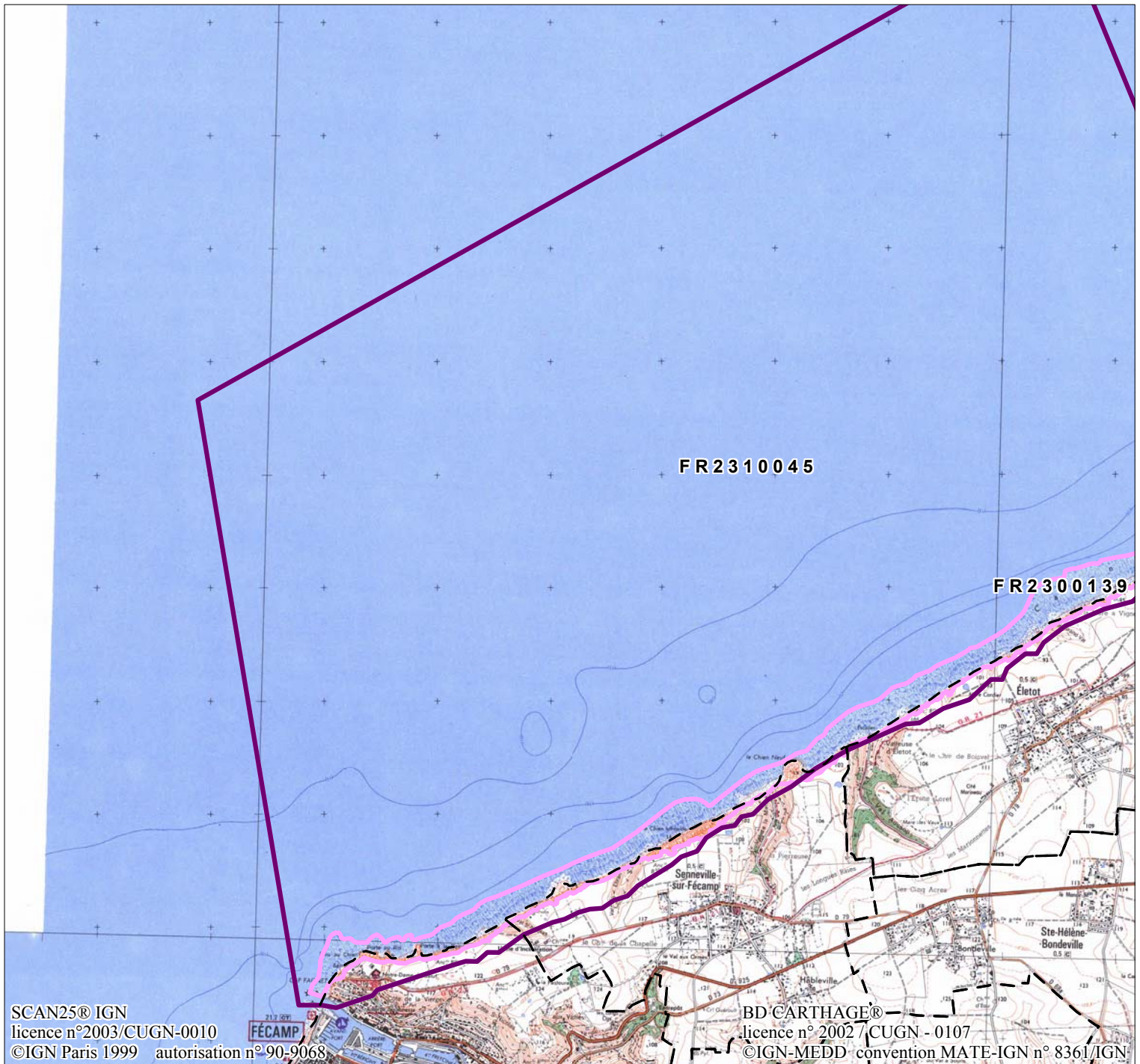
Code INSEE	Nom de la commune	Surface dans site (en ha)
76079	Bénouville	54,5
76194	Criquebeuf-en-Caux	21,5
76232	Eletot	51,5
76254	Etretat	60,6
76259	Fécamp	41,4
76508	La-Poterie-Cap-d'Antifer	57,4
76693	Le Tilleul	60
76390	Les Loges	95,8
76595	Saint-Jouin-Bruneval	29,2
76600	Saint-Léonard	32,2
76613	Saint-Martin-aux-Buneaux	53,6
76637	Saint-Pierre-en-Port	34
76663	Sassetot-le-Mauconduit	17,8
76670	Sénneville-sur-Fécamp	50
76726	Vattetot-sur-Mer	37,2
76736	Veulettes-sur-Mer	37,6
76754	Yport	30,7



CARTE
du site du réseau Natura 2000
n° FR2310045

secteur 1/2

LA FALAISE DE LA POINTE FAGNET (ZPS)

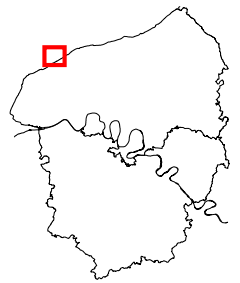


SCAN25© IGN
licence n°2003/CUGN-0010
©IGN Paris 1999 autorisation n° 90-9068
FÉCAMP

BD CARTHAGE®
licence n° 2002 / CUGN - 0107
©IGN-MEDD convention MATE-IGN n° 8361/IGN

carte n° 24_1/2

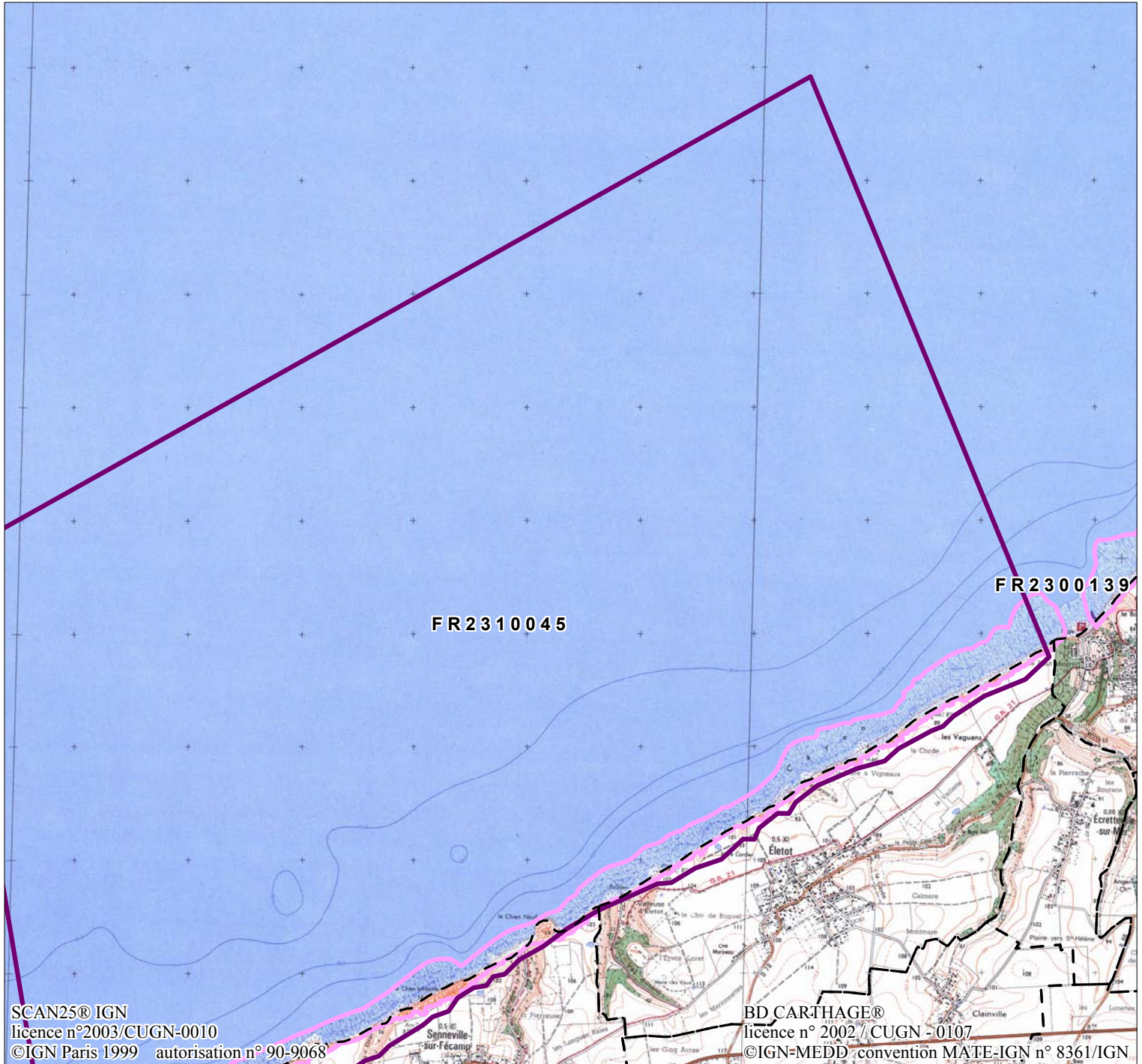
0 1 2 km



CARTE
du site du réseau Natura 2000
n° FR2310045

secteur 2/2

LA FALAISE DE LA POINTE FAGNET (ZPS)



SCAN25© IGN
licence n°2003/CUGN-0010
©IGN Paris 1999 autorisation n° 90-9068

BD CARTHAGE®
licence n° 2002 / CUGN - 0107
©IGN-MEDD convention MATE-IGN n° 8361/IGN

carte présentée au 1 / 50 000 ème

carte n° 24_2/2

0 1 2 km